

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 11 avril 2022 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté
M. Gaby Côté

Mme Christiane Paquet
M. Jonathan Henri
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 11 avril 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 14 mars 2022
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles, des comptes à payer et des paiements directs
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau local (PAEERL) / Reddition de compte
 - 11.2. États financiers 2021 et rapport du vérificateur
 - 11.3. Commission municipale du Québec – Audit de conformité / transmission des rapports financiers 2020
 - 11.4. Groupe Synergis / Offre de services professionnels pour la préparation de demandes d'autorisations et l'accompagnement pour l'obtention de subventions dans le cadre du projet de remplacement du barrage
 - 11.5. LNA / offre de service protocole ESSIDES (Eau souterraine sous influence directe des eaux de surface)
 - 11.6. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2022

- 11.7. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
- 11.8. Semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022/ Résolution
- 11.9. Balayage des rues / Adjudication de la soumission
- 11.10. Action Saint-François / Adhésion 2022
- 11.11. Infotech / achat d'une banque d'heures
- 11.12. Borne électrique au bureau municipal / Adjudication de la soumission
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucuns

20220401

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20220402

5.1. Séance ordinaire du 14 mars 2022

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Barrage
Bornes électriques
Emploi étudiant pour cet été

20220403

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 11 avril 2022.

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire indique les différentes rencontres auxquelles il a assisté et il fait part aux membres du conseil qu'il y aura un sondage distribué aux citoyens de la MRC de Coaticook sur le transport et invite les élus à le compléter et faire la promotion auprès des citoyens. Une rencontre a eu lieu avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons et il n'y aura aucune fermeture d'écoles dans la MRC de Coaticook.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Madame Julie Létourneau, directrice générale, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, notamment, le nivelage des chemins, la tournée des chemins, des informations sur l'offre de service de LNA pour le protocole ESSIDES, la toilette est réparée au 234 chemin Des Sables, le nouveau panneau électrique est installé au poste de pompage, la toilette est dégelée au Parc de Vieux Moulin et le problème de voisinage avec les enfants et la locataire du 190 rue De L'Église.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Madame la conseillère Christiane Paquet informe les membres du conseil qu'il y aura une réunion sur la sécurité publique.

8.4. Embellissement

Madame la conseillère Patricia Gardner demande si il y a un échancier d'établi pour les lumières au sentier pédestre et l'ouverture des plates-bandes.

8.5. Famille et Aînés

Madame la conseillère Marie-Pierre Dubeau informe les membres du conseil que la réunion du TCCC a été annulée et dépose des informations sur la politique familiale.

8.6. Voirie

Les membres du conseil demandent à la directrice générale de souligner le travail exceptionnel de monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, en ce qui attrait l'entretien des chemins publics lors du dégel du printemps 2022.

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. Loisirs et Fond de développement

La conseillère Patricia Gardner informe les membres du conseil qu'elle a participé à une rencontre avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie et que la tendance est avec les activités libres comme sur la multisurface. Elle demande une rencontre sur la planification stratégique. Il y aura la vente de garage au Centre St-Martin le 14 mai prochain.

8.9. Eau potable et eaux usées

Discuté dans le rapport de l'inspecteur

8.10. Réseau Biblio et Culture

Monsieur le conseiller Jonathan Henri informe les membres du conseil que la bibliothèque a maintenant des bénévoles et que tout va bien pour la bibliothèque.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)

10. Présentation et adoption des comptes

20220404

10.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles au montant de 19 842,29\$, les dépenses déjà autorisées au montant de 11 746,51 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 25 990,76\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220405

10.1.1. Présentation des salaires

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de mars 2022 au montant de 8 719,03\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20220406

11.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau local (PAEERL) / Reddition de compte

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé à la municipalité une aide financière de 143 872\$ pour l'année civile 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE que les bénéficiaires d'une telle aide financière ont l'obligation d'effectuer leur reddition de comptes à l'intérieur de leur rapport financier ;

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU que le Conseil atteste de la véracité des frais encourus au 31 décembre 2021 totalisant 235 144\$ attribuables à des dépenses de fonctionnement admissibles et ayant été réalisées sur des routes de niveaux 1 et 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220407

11.2. États financiers 2021 et rapport du vérificateur

ATTENDU QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) et la réglementation en vigueur, un avis public annonçant le dépôt du rapport financier fut publié ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, le rapport du vérificateur externe et les états financiers sont déposés suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 de la Municipalité de Martinville, tel que préparés par Pellerin Potvin Gagnon sencrl ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte le rapport ainsi que les états financiers et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU d'adopter le rapport du vérificateur externe suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, tel que préparé et présenté ainsi que les états financiers Pellerin Potvin Gagnon sencrl.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220408

11.3. Commission municipale du Québec – Audit de conformité / transmission des rapports financiers 2020

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt de la version définitive du rapport d'audit 2020 portant sur la transmission du rapport financier au MAMH, en vertu de l'article 86,7 de la Loi sur la Commission municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220409

11.4. Groupe Synergis / Offre de services professionnels pour la préparation de demandes d'autorisations et l'accompagnement pour l'obtention de subventions dans le cadre du projet de remplacement du barrage

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de services professionnels du Groupe Synergis pour la préparation de demandes d'autorisations et l'accompagnement pour l'obtention de subventions dans le cadre du projet de remplacement du barrage au montant approximatif de 20 000\$ plus taxes, tel que présenté dans l'offre de service datée du 17 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220410

11.5 LNA / offre de service protocole ESSIDES (Eau souterraine sous influence directe des eaux de surface)

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service protocole ESSIDES (Eau souterraine sous influence directe des eaux de surface) au coût de 3280\$ plus taxes et prévoir un budget entre 6000\$ et 8000\$ pour les analyses des échantillons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220411

11.6 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2022

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU d'adhérer comme membre au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2022 au coût de 70\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220412

11.7. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1PG). Cette nouvelle entente est nécessaire pour que Bell puisse fournir les services 9-1-1PG dans notre municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220413

**11.8. Semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022 /
Résolution**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU que la municipalité de Martinville proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220414

11.9. Balayage des rues / Adjudication de la soumission

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU que le contrat pour le balayage des rues soit octroyé à AG Mini-Excavation au coût de 1750\$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 16 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220415

11.10. Action Saint-François / Adhésion 2022

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU que la municipalité de Martinville soit membre à Action Saint-François, organisme environnemental au coût de 150\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220416

11.11. Infotech / achat d'une banque d'heures

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat d'une banque de 14 heures auprès de la compagnie Infotech au montant de 1120\$ plus taxes. D'autoriser le le maire, monsieur Michel-Henri Goyette et la directrice générale, Julie Létourneau, à signer le contrat de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.12. Borne électrique au bureau municipal / Adjudication de la soumission

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

12. Période de questions

Aucune question

20220417

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

QUE la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."